

volonté ; mon armée ne s'occupe que de deux choses ; combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur ; elle ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes.

“ La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup ; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter.

“ Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous ! Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera, si vous vous en montrez digne.

“ Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays.

“ Organisez-vous militairement, volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée ; et animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays.”

En deux mois l'incomparable armée française fit succéder six grandes batailles et six grandes victoires. (1) Déjà le monde s'attendait à un nouveau triomphe, lorsqu'il apprit la nouvelle soudaine de l'armistice de Villa-Franca, qui fut bientôt suivi d'une paix définitive. L'Empereur quitte donc l'Italie, au grand mécontentement des Italiens, qui se crurent trahis dans cet acte apparent de modération. Les conférences de Zurich furent convoquées et l'on allait presque croire que la diplomatie européenne allait mettre un terme aux difficultés toujours croissantes, et pacifier, au moyen de réformes, divers Etats d'Italie, lorsque la fameuse brochure *le Pape et le Congrès*, vint jeter le trouble dans tous les esprits et renverser en un clin d'œil tous les projets du congrès.

Pendant que la foi des traités était ainsi ébranlée, que l'opinion publique était faussée par des déclarations soit disant officielles, les annexions se consumaient. Florence, Parme, Modène et Bologne passèrent sous l'influence exclusive du Piémont, déjà accru de la Lombardie. Mais ce n'était pas encore assez. Les révolutionnaires veulent abattre, à tout prix, le Roi de Naples et le Roi de Rome. On demande des concessions au Pape ; on le somme d'abord de renoncer à la Romagne. L'auguste Vieillard du Vatican répond, qu'aujourd'hui comme toujours, il est prêt à accorder toute réforme utile et nécessaire, mais que jamais il ne consentira à une abdication d'aucune partie de ses provinces, et cela pour les raisons indiquées dans son Encyclique du 19 janvier, et que Mgr. le Cardinal Antonelli, dans sa dépêche du 29 février dernier, au Nonce Apostolique à Paris, a si nettement résumées dans ces paroles :

“ Je me contenterai, dit son Eminence, de vous faire remarquer que le Saint Père ne peut consentir à une

abdication d'aucun genre, et qu'il ne le pourra jamais... Il ne le peut, parceque ses Etats appartiennent à l'Eglise, à l'avantage de laquelle ils furent constitués ; il ne le peut, parceque, par des serments solennels, il a promis à Dieu de les transmettre à ses successeurs, intacts et tels qu'il les a reçus ; il ne le peut, parceque les motifs de renoncer aux Romagnes pouvant s'appliquer ou se produire dans le reste de ses Etats, cette renonciation impliquerait, en une certaine façon, la renonciation à tout le patrimoine de l'Eglise ; il ne le peut, parceque, Père commun de ses vingt et une provinces, il doit, ou procurer à toutes le bien qu'il destine aux quatre provinces des Romagnes, ou écarter de celles-ci le malheur qu'il ne voudrait pas voir fondre sur les autres ; il ne le peut, parcequ'il ne doit pas lui être indifférent de voir la ruine spirituelle d'un million de ses sujets, qui seraient abandonnés à la merci d'un parti qui commencerait par tendre des pièges à sa foi et par corrompre ses mœurs ; il ne le peut enfin à cause du scandale qui s'en suivrait au détriment des Princes Italiens, dépossédés de fait, et même au détriment de tous les Princes chrétiens, et de la société civile entière, scandale qui ne manquerait pas de se produire, lorsqu'on verrait la félonie d'un parti couronnée d'un succès si scandaleux.”

(A CONTINUER.)

MONTREAL.

Nous donnons ici un excellent article emprunté au *Journal de l'Instruction Publique* ; il est tiré d'une relation complète du voyage du Prince de Galles en Canada, qui est ce que nous avons lu jusqu'à présent de mieux en ce genre :—

Montréal quoique moins vieux que Québec a une histoire ancienne tout aussi intéressante et plus émouvante encore à étudier. C'était un acte d'une hardiesse ou plutôt d'une témérité inouïe que la fondation de cette ville, à quelques pas seulement du pays de ces terribles Iroquois, qui tinrent si longtemps tout ce Continent dans la terreur de leurs cruelles excursions.

Le 17 mai 1642, M. de Maisonneuve, qui représentait une compagnie formée en France, dans des circonstances tout à fait merveilleuses et édifiantes, pour l'établissement d'une ville au pays des Iroquois, fit consacrer par le Père Vimont, alors supérieur des Jésuites au Canada, une petite chapelle, qui fut la première église bâtie dans l'île. L'île elle-même fut consacrée à la Ste. Vierge le 15 août suivant, fête de l'Assomption, et l'on sait que Montréal a longtemps porté et porte encore dans beaucoup de documents catholiques le nom de Ville-Marie. En 1663, ce beau domaine devint la propriété des Sulpiciens de Paris, qui ne tardèrent point à y fonder une maison, par conséquent presque aussi ancienne que la maison-mère, dont elle relève encore aujourd'hui quoiqu'elle la surpasse de beaucoup en richesse. Longtemps la petite bourgade n'eut pour se défendre contre les invasions des Iroquois qu'une faible palissade de pieux, et le courage indomptable de ses habitants. Soixante ans plus tard, on la revêtit enfin d'une ceinture de murailles qui ne fut démolie qu'en 1808, époque où les étroites limites dans lesquelles elle était confinée la ville toujours croissante la rendait un obstacle à son développement, tandis qu'elle était d'ailleurs jugée insuffisante au point de vue stratégique.

Il est assez curieux d'examiner aujourd'hui, sur le plan qui en a été fait en 1758, le tracé de ces fortifications. A l'ouest, elles couvraient le terrain qui forme la rue McGill ; au nord, elles couraient en deçà de l'espace occupé par la rue Craig ; enfin à l'est, elles se terminaient un peu au-delà de la citadelle, laquelle occupait une partie du terrain compris entre la rue St. Denis et l'extrémité du carré Dalhousie.

En 1720, la population de Montréal était de 3000 habitants, celle du Canada entier ne dépassait pas 10,000 âmes (1).

(1) Le 10 mai 1850, Napoléon III part de Paris pour l'armée d'Italie.

20 mai, victoire de Montebello.

30 mai, victoire de Palestro.

1er juin, passage du Tessin.

3 juin, victoire de Turbigo.

4 juin, victoire de Magenta.

6 juin, entrée de l'Empereur à Milan.

8 juin, victoire de Marignano.

18 juin, entrée de Napoléon à Brescia.

24 juin, victoire de Solferino.

26 juin, passage du Mincio.

8 juillet, suspension d'armes.

12 juillet, conclusion de la paix.

(1) Montréal et ses Principaux Monuments, 1860.—Chez E. Senécal.